

TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX « ENCADREMENT »

Contexte :

- ♦ Le décret n°2011 – 1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution vient renforcer les missions et responsabilités de tous les acteurs d'un chantier (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux,...). Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2018, une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) sera nécessaire pour la réalisation de certains travaux. La réglementation accorde certaines dérogations jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation DT – DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Méthodes pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas
- Remise d'un support de formation
- Questions réponses, partage d'expériences

Publics concernés

- ♦ Tout salarié de l'entreprise de travaux à proximité de réseaux, intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ».

Pré - requis

- ♦ Savoir parler, lire et écrire le français
- ♦ Posséder une expérience des travaux sur chantier
- ♦ Être âgé de 18 ans révolus
- ♦ Avoir le sens des responsabilités

Durée de la Formation

- ♦ 1 jour, soit 7 heures

Dispositifs de suivi

- ♦ Feuille d'émargement par demi-journée
- ♦ Attestation de stage

Validation des acquis

- ♦ Evaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation

Dispensateur de formation

- ♦ Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences



CONTENU DE LA FORMATION

■ CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- ◆ Présentation et objectifs de la formation
- ◆ Contexte et enjeux de la réglementation
- ◆ Les obligations des différents acteurs
- ◆ Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT – DICT conjointe, ATU)
- ◆ Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- ◆ Les sanctions applicables
- ◆ Pourquoi une AIPR ?

■ LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- ◆ Les documents nécessaires sur un chantier
- ◆ Les piquetages et marquages au sol
- ◆ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- ◆ Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- ◆ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- ◆ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

■ SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- ◆ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ◆ Les différentes classes de plan
- ◆ Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- ◆ Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

■ TRAVAILLER A PROXIMITE RESEAUX

- ◆ Les cas d'obligations de présence des exploitants
- ◆ Les moyens de protection collective et individuelle
- ◆ Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- ◆ Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- ◆ Les règles pour les branchements
- ◆ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- ◆ L'obligation de récolement

■ EN CAS D'ANOMALIES

- ◆ Mesures à respecter en cas d'accrochage
- ◆ La règle des 4A

Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise